

Questions orales

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, on me dit que comité a voté et décidé de déposer son rapport—il tombe donc dans le domaine public—et qu'il comporte des recommandations qui touchent un certain nombre de ministères fédéraux. Il importe cependant de signaler que le gouvernement continue néanmoins de chercher activement des moyens concrets de venir à bout de ce problème, que ce soit par des initiatives administratives ou législatives.

• (1430)

La députée n'est pas sans savoir que je viens d'animer, à Vancouver, un colloque historique d'une durée de trois jours sur la femme, le droit et l'administration de la justice. Ce fut un événement historique en ce sens que d'émiments magistrats y ont présenté des exposés, que les procureurs généraux de toutes les provinces canadiennes y étaient représentés ainsi que de hauts responsables spécialisés dans le domaine de la violence faite aux femmes et d'autres domaines concernant les femmes et le droit. Ce groupe de travail a été constitué pour donner suite aux recommandations que nous sommes en mesure d'appliquer.

Nous serons très heureux de prendre connaissance des recommandations que présentera le comité parlementaire, mais nous sommes déjà à l'oeuvre pour venir à bout du problème de la violence contre les femmes.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): J'aurais une question supplémentaire à poser au premier ministre, monsieur le Président.

De toute évidence, les Canadiennes ne voient pas les choses de cette façon. Je crois que ce qui importe, c'est de savoir si le gouvernement est prêt à s'attaquer sérieusement au problème de la violence faite aux femmes.

[Français]

Cet après-midi, monsieur le Président, les ministres provinciaux, territoriaux et fédéral responsables du statut de la femme se rencontrent à Saint-Jean, Terre-Neuve.

Quelles recommandations la ministre responsable pour le statut de la femme va-t-elle faire à ses collègues à cette réunion, celles contenues dans le rapport ou celles rejetées par ses collègues du gouvernement qui refusent de reconnaître le drame de la violence contre les femmes?

[Traduction]

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, suite au

dépôt du rapport du comité, les ministres responsables de la condition féminine pourront discuter librement de la question maintenant qu'elle est du domaine public. Fait plus important encore, ils disposeront des recommandations découlant du colloque de Vancouver, un colloque historique, je le répète, et une première. Ces recommandations seront en outre un sujet de discussion important lors de la réunion des ministres responsables de la condition féminine en ce qui concerne les initiatives pour contrer la violence faite aux femmes.

* * *

L'ÉCONOMIE

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, hier à Montréal, Algo group Inc., le principal fabricant de vêtements au Canada, est devenu la dernière entreprise canadienne à annoncer son déménagement probable aux États-Unis.

J'aimerais demander au ministre des Finances si c'est ce qu'il avait en tête lorsqu'il a dit à une réunion des pays membres de l'OCDE, à Paris la semaine dernière: «Ceux qui perdent leur emploi pendant des périodes de ralentissement économique comme celles que nous traversons maintenant, peuvent très bien trouver du travail dans différentes industries, métiers et régions.»

Pourquoi le ministre n'a-t-il pas le courage d'admettre les répercussions qu'ont au Canada les programmes qu'il a mis en oeuvre? De quelles industries, métiers et régions veut-il parler et quels programmes le gouvernement met-il en place pour aider les travailleurs pendant ces périodes d'adaptation?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'estime que si mon collègue voulait être franc avec les personnes qui écoutent la période des questions, il lirait les parties exactes des décisions que prend cette entreprise. On lit dans l'article que la société déménage un bureau au Royaume-Uni afin de pouvoir y vendre des vêtements pour femmes fabriqués au Canada.

La société indique également que si elle devait déménager au Mexique ce ne serait pas pour enlever des emplois au Canada, mais pour transférer des emplois des pays de l'Asie du Sud-Est au Mexique de manière à rapprocher du Canada ces articles à prix de revient faible pour aider à maintenir la rentabilité du secteur de la fabrication de cette société au Canada.